

Le conseil d'UFR c'est QUOI ?

C'est un conseil composé de professeurs, d'enseignants chercheurs, de personnels administratifs ainsi que de 7 étudiants.

Il oriente la politique de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) ; il décide, par exemple, d'un développement de l'ouverture à l'international ou la création de nouveaux masters professionnels...

Il administre l'UFR au quotidien, en proposant au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) les créations ou habilitations de diplômes, les modalités de contrôle de connaissances et de validation des acquis, l'organisation des diplômes et le calendrier de l'année universitaire ; ou encore en proposant son budget au Conseil d'Administration (CA). Le budget comprend l'équipement des salles, les annonces dans le journal « Le Monde », le nombre de cocktails .. autant de choses qui font que la présence de représentants étudiants y est cruciale !

LA LISTE :

- Natacha LEGROS, étudiante en Master 1
- Aurore PEROMET, étudiante en Licence 2
- Lucie GILLES, étudiante en Master 1
- Lylia LANASRI, étudiante en Master 1
- Arnaud LORBY, étudiant en Licence 3
- Amir ZANDI, étudiant en Master 1
- Gaëtan FIZELIER, étudiant en Master 1
- Fortunée YAO, étudiante en Licence 2

NOUS CONTACTER :

Université de Cergy-Pontoise
Site des Chênes, Maison Des Etudiants, local 202
<http://remed-ucp.hautetfort.com/>
01 34 25 67 14 – remed_ucp@yahoo.fr

**Élection des représentants des étudiants au conseil de l'UFR Droit
Scrutin du mardi 25 novembre 2008**



Rassemblement des Etudiants
Motivés Et Dynamiques

**Le 25 novembre 2008, vote et fais voter
« REMED – Rassemblement des Etudiants
Motivés Et Dynamiques »**

CE QUE NOUS SOUHAITONS POUR L'UFR DROIT :

- **Transformation des DU en vrai parcours de Licence et Master**

Les diplômes nationaux (Licence et Master) sont des formations reconnues au niveau national et international, elles répondent à un cahier des charges défini par le ministère, garant de la qualité de la formation. Ces diplômes sont accompagnés d'un supplément au diplôme, listant l'ensemble des compétences délivrées par ces formations.

Le Diplôme Universitaire (DU) n'est pas un diplôme reconnu nationalement. Il ne répond à aucun cahier des charges, il n'y a pas d'évaluation ni de supplément au diplôme certifiant des compétences. Les compétences délivrées sont inconnues. Tout cela pose des problèmes de mobilité en France et en Europe (les universités autres que l'UCP ne reconnaissent pas les compétences spécifiques acquises dans le cadre de ces DU !) et de lisibilité vis-à-vis du monde professionnel.

Nous souhaitons que cette formation de qualité puisse être pleinement reconnue en l'intégrant au sein du parcours Licence et Master et non pas comme un DU.

- **Fiches de TD**

Nous souhaitons que l'UFR Droit reprenne en charge l'impression des fiches de TD en optimisant leur contenu afin de réduire leur volume.

- **Enseignement des langues et mobilité internationale**

Nous souhaitons que l'enseignement des langues permette l'obtention d'un niveau de compétence avec le passage d'une certification (telle que le Certificat en Compétence Linguistique délivré à l'UFR Lettres et Sciences Humaines certifiant d'un niveau de compétence B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

Nous souhaitons que l'UFR Droit facilite et favorise la mobilité étudiante (ERASMUS,...) pour que chaque étudiant ait la possibilité de partir à l'étranger au moins une fois au cours de ses études.

- **Ouverture d'une salle informatique à l'UFR Droit**

Nous souhaitons la mise en place d'un enseignement de l'outil informatique avec le passage d'une certification en informatique (C2i) pour tous, mais la 1ère étape est l'équipement d'une véritable salle informatique à l'image de celles qui existent à l'UFR Economie & Gestion.

- **Unité d'Enseignement Libre et stages**

Nous souhaitons l'introduction dans toutes les plaquettes de licence et master d'une Unité d'Enseignement Libre (UEL), à choisir parmi le catalogue d'UEL proposé par l'UCP (valorisation de l'engagement étudiant, sport, deuxième langue, autre matière,...).

Nous souhaitons que l'UFR Droit favorise les stages et impose un stage obligatoire dans tout cursus Master.

- **Organisation des emplois du temps**

Nous souhaitons que les emplois du temps soient organisés de manière à ce que chaque étudiant puisse choisir les matières de son choix correspondant à son projet universitaire et professionnel (pas de chevauchement de cours).

Nous souhaitons que l'UFR Droit respecte la « charte des rythmes étudiants » de l'UCP qui impose une pause déjeuner d'au moins une heure.

- **Aménagement des salles**

Nous souhaitons la rénovation des salles de l'UFR Droit (prises électriques, nouveau mobilier,...).